



**Commission des équipements  
et de l'aménagement durable**

**3220 - Château du Haut-Koenigsbourg**

**Acquisition de la forêt entourant le  
Haut-Koenigsbourg à ORSCHWILLER**

**Rapport n° CP/2011/509**

**Service gestionnaire :**

Secrétariat général du pôle aménagement du territoire - Service des opérations foncières

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de soumettre à la validation de la commission permanente les modalités d'acquisition du domaine forestier entourant le site du Haut-Koenigsbourg, propriété de la commune de Sélestat, sur le territoire de la commune de Orschwiller.

Dans un souci de gestion cohérente du château du Haut Koenigsbourg et de ses abords, le Département s'est engagé dans des discussions avec la commune de Sélestat en vue d'acquérir le domaine forestier entourant le site historique, et ceinturé à la base par la route départementale 159.

L'achat de la parcelle d'emprise de la forêt appartenant à la commune de Sélestat, cadastrée sous section 11 n°8 d'une contenance totale de 10 ha 5a 25 ca sur le ban de la commune de Orschwiller, permettra en effet au Département en sa qualité de propriétaire de l'ensemble du site, de pouvoir engager la mise en sécurité de ce haut lieu touristique et historique, ainsi que l'aménagement des sentiers alentours.

La ville de Sélestat a donné son accord, par une délibération du conseil municipal du 24 juin 2010, pour cette vente, au prix global de 60 000 €. Ce montant tient compte, à la fois de la valeur vénale du sol conforme à l'estimation de France Domaine, mais également de la valeur du peuplement, le coût de la sécurisation du massif restera par ailleurs à la charge du Conseil Général.

L'arrêté préfectoral portant distraction du régime forestier a été délivré le 18 mars 2011.

Dans ces conditions, la mutation peut maintenant se concrétiser.

Les crédits sont prévus au budget primitif 2011.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
27084	21-2111-621	2 060 000,00 €	2 000 000,00 €	60 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :*

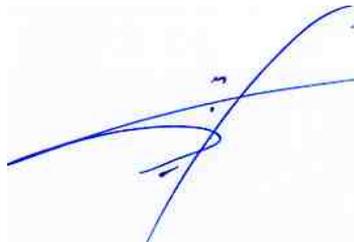
*- décide l'acquisition de la forêt du Haut-Koenigsbourg, auprès de la commune de Sélestat, située sur le ban de Orschwiller, cadastrée sous section 11 parcelle 8 avec 10 hectares, 5 ares et 25 centiares, au prix global de soixante mille euros -60 000 € - ;*

- dit que l'acte sera passé en la forme administrative.

*Elle désigne par ailleurs, Monsieur Alfred BECKER, vice-président du Conseil Général en charge du pôle aménagement du territoire, comme représentant du Département habilité à signer les actes afférents à ces acquisitions.*

Strasbourg, le 20/06/11

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique KENNEL.

Guy-Dominique KENNEL